

# Charte pour l'utilisation de l'informatique



**Cette charte a pour objet de définir les modalités et les conditions d'utilisation des accès à l'outil informatique et à Internet. Elle a pour but de permettre à chacun de prendre conscience de ses droits et de ses responsabilités. Plus qu'un règlement, c'est aussi un code moral de bonne conduite.**

*L'accès à l'informatique et à internet, dans les salles spécialisées ou tout autre endroit équipé de l'établissement, est soumis à l'acceptation et à la signature de la Charte Informatique (adaptée au niveau de scolarité) par l'élève et ses parents. L'Internet est avant tout un réseau d'utilisateurs. Loin d'être de simples consommateurs, ceux-ci sont de véritables acteurs de l'Internet. Cela leur confère des droits mais aussi des devoirs.*

*A l'intérieur de l'Ensemble scolaire La Salle Saint-Etienne, l'accès à l'internet n'est pas un droit acquis, mais un service mis à disposition des élèves.*

## **Charte pour utiliser Internet et l'informatique à l'école (du CP au CM2)**

- Je comprends que l'ordinateur, la tablette est un outil de travail pour la classe.
- *Je n'utilise l'ordinateur, la tablette qu'en présence du maître ou de la maîtresse.*
- Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis.
- *J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots méchants, et avec le souci de me faire comprendre.*
- Je sais qu'Internet est un outil de communication ouvert sur le monde.
- *Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (numéro de téléphone, adresse ...) quand je suis sur Internet (messagerie, forum, chat, ou formulaire de page web)*
- Je sais qu'il existe sur Internet des pages dont le contenu peut choquer.
- *J'alerte le maître ou la maîtresse si je vois des pages qui me dérangent parce qu'elles n'ont rien à faire dans une classe.*
- Je sais que toutes les fois où je vais sur Internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables.  
*On peut savoir quelles images et quels textes j'ai regardés.*
- Je respecte la loi sur la propriété des œuvres.
- *Je ne peux copier et utiliser des textes, des images ou des sons qu'après avoir demandé la permission à l'auteur.*